



SOINS À DOMICILE

IMPORTANT

Pour bénéficier des soins d'une infirmière à domicile, le patient doit fournir une prescription médicale. Il doit être en possession des médicaments et du matériel nécessaire aux soins prescrits.

INFORMATION TARIFS INAMI

La plupart, des infirmiers sont conventionnés. Ils appliquent les tarifs imposés par l'INAMI. En général, les infirmiers pratiquent le tiers payant (le patient ne paie que sa part, la mutualité paie directement le dispensateur de soins), sans que ce soit une obligation.

Pour les personnes bénéficiant de l'intervention majorée (OMNIO, BIM, ...), tous les soins coûtent 0,25 € (tiers payant)

B-HOME CARE

INFIRMIER(E) À DOMICILE

CENTRALE DE COORDINATION SPÉCIALISÉE, DANS
LES SOINS PARAMÉDICAUX, SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENTS ET COMPLÉMENTAIRES À
DOMICILE

L'INFIRMIER(E) À DOMICILE

Son objectif est le maintien, l'insertion ou la réinsertion du patient en perte d'autonomie dans son cadre de vie, lui donnant la possibilité, de bénéficier à domicile, des mêmes soins médicaux qu'en milieu hospitalier.

Ils dispensent tous les actes techniques repris dans la nomenclature INAMI

- Injections
- Pansements simples et complexes
- Toilettes simples et complexes, selon l'évaluation de l'échelle de Katz
- Lavements évacuateurs, mise des bas de contention, gouttes ophtalmiques, préparation du pilulier, ...
- Soins spécifiques : sondages, dialyses, alimentation entérale et parentérale, aspirations, perfusions, antibiothérapie, stomies, ...
- Suivi des patients diabétiques, des patients en soins palliatifs, des pathologies lourdes,
- etc.

La Prise en charge:

Le patient introduit sa demande en ligne, via le site Bhomecare.be, donne ses coordonnées et toute information au sujet des soins prescrits ainsi que leur fréquence. B-Home Care, contacte le prestataire ou l'organisme compétent de la région du patient. Après que celui-ci, s'est engagé à prendre en charge les Soins, dans les plus brefs délais, B-Home Care, lui transfère toutes les informations de la prise en charge afin qu'il puisse contacter le patient, pour la mise en route de celle-ci.

B-Home Care, n'a que seul rôle de coordonner le service.